

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°175

Le Coin des Épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Il suffit d'un signe

C'est déjà hier

- Le FMI sort le parapluie
- Les finances publiques coincées entre Bruxelles et les élections
- La France se maintient sur la crête des 10 % de chômeurs

Le Coin de la Conjoncture

- L'Empire du Milieu a adopté Keynes
- La deuxième mondialisation est-elle finie ?
- Être un DOM, ce n'est pas tous les jours facile !

Le Coin des Tendances

- L'obsolescence commerciale avant l'obsolescence programmée ?
- Économie circulaire, combien de légions ?

Le Coin du graphique

- Ma chère capitale

La semaine économique et financière

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 15 avril 2016	Evolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 495,17	+4,46 %	4 637
Dow Jones	17 897,46	+1,82 %	17 423
Nasdaq	4 938,22	+1,80 %	5107
Daxx Allemand	10 051,57	+4,46 %	10 743
Footsie	6 343,75	+2,35 %	6 242
Euro Stoxx 50	3054,34	+4,89 %	3 100
Nikkei	16 848,03	+6,49 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans	0,473 %	+0,037 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,127 %	+0,036 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,746 %	+0,029 pt	2,269 %
Cours de l'euro / dollars	1,1306	-0,78 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars	1 277,100	-1,00 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars	42,885	+2,46 %	37,570

Il suffit d'un signe

C'est la fête ou presque. Les indices boursiers ont fortement progressé durant cette semaine du fait des rumeurs d'un accord sur le prix qui pourrait intervenir durant le week-end à Doha. Certes, vendredi, la prudence prévalait avec à titre d'exemple, un

léger repli de 0,36 % à la bourse de Paris. Les investisseurs ont souhaité prendre, en partie, leurs bénéfices avant la conférence de Doha.

Les banques qui avaient fortement souffert, en début d'année du fait, de leur exposition au secteur pétrolier ont suivi le cours du pétrole et retrouvé quelques couleurs. Le baril de Brent a dépassé les 43 dollars au cours de la semaine. En une semaine il a gagné 2,5 %. Depuis le 31 décembre, il a augmenté de près de 15 %, mais sur trois ans, la baisse reste conséquente, près de 60 %.

Aux Etats-Unis, la production industrielle a reculé de 0,6 % au mois de mars comme au mois de février. Le premier trimestre américain risque comme les années précédentes d'être mauvais.

C'EST DEJA HIER

Le FMI sort le parapluie

En fin d'année, le FMI a tendance à voir l'avenir en rose pour dégriser au cours du premier semestre de l'année suivante. Dans ses dernières perspectives de l'économie mondiale, le FMI a donc révisé en baisse, sans surprise, ses prévisions de croissance. La croissance serait en 2016 de 3,2 % contre 3,1 % en 2015). Pour 2017, le taux de croissance pourrait atteindre 3,5 %.

Les pays émergents et en développement assureront, toujours, une grande partie de la croissance de l'économie mondiale dans les prochaines années mais leur taux de croissance sera en repli. Ainsi, en 2016 et en 2017, il sera inférieur de deux points au taux de ces dix dernières années. Cette faiblesse est imputable aux pays producteurs de pétrole et à la Chine. L'accélération de la croissance attendue pour 2017 sera essentiellement due à la sortie de la crise du Brésil et de la Russie qui représentent 5 % du PIB mondial. Les pays avancés devraient connaître une légère amélioration économique à l'exception du Japon qui pourrait renouer avec la récession du fait de l'augmentation de la TVA.

L'organisation internationale souligne que « la reprise de l'économie mondiale se poursuit mais de manière de plus en plus lente et de plus en plus fragile ». Elle met en avant plusieurs risques qui pourraient la remettre en cause : une réorientation trop brutale de l'économie chinoise qui s'accompagnerait de plusieurs secousses financières, des problèmes géostratégiques, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, la survenue de catastrophes naturelles en relation avec le phénomène El Nino.... Le FMI indique, par ailleurs, que les pays émergents et, en particulier les producteurs de matières premières et d'énergie, sont confrontés à des pertes de revenus importants ce qui pèse fortement sur leur croissance mais aussi sur l'ensemble des autres pays.

Etats-Unis, une croissance en voie d'euphorisation

Le FMI souligne que les Etats-Unis devraient maintenir en 2016 et 2017, leur croissance autour de 2,6 %, croissance néanmoins contrainte par la baisse de l'investissement du secteur énergétique. Par ailleurs, la croissance potentielle du pays diminuerait du fait du vieillissement de la population et de la contraction de la productivité globale des facteurs de production.

Le ralentissement chinois pèsera sur la croissance mondiale

La Chine, en étant l'un des dix premiers partenaires commerciaux de plus de 100 pays qui représentent plus de 80 % du PIB mondial, influe désormais directement sur leur croissance. La part de la Chine dans le commerce international est supérieure à 10 %. Pour l'investissement, ce taux est de 25 %.

La contraction de 4 points des importations chinoises et de deux points de l'investissement ne peut pas être sans effet sur l'économie mondiale. Selon le FMI, une contraction d'un point de la production chinoise du fait d'une baisse de l'investissement réduirait d'un quart de point la croissance des pays du G20.

Du fait de son poids dans les achats et dans la production, la Chine fait le marché pour un certain nombre de biens. Pour les métaux, la Chine représente ainsi 40 % de la demande mondiale. Les excédents de capacité de production sont tels que la pression sur les prix risque de perdurer.

Le FMI prévoit une croissance de 6,5 % en Chine en 2016 et de 6,2 % en 2017.

Il faut parier sur l'Inde, l'Indonésie et les Philippines

Si la Chine ralentit, l'Inde semble accélérer. La croissance devrait atteindre 7,5 % en 2016 et 2017. La croissance y est portée par la consommation privée qui est soutenue par la baisse des prix de l'énergie et par l'augmentation des revenus. Une augmentation de l'investissement, en particulier dans le secteur industriel, est attendue.

Si la croissance devrait se ralentir en Malaisie et au Vietnam, elle devrait augmenter en Indonésie et aux Philippines, ce dernier pays connaissant une embellie assez intéressante (le taux de croissance devrait être de 6 %).

L'Amérique latine et les Caraïbes en dépression

Du fait de la crise du Brésil, la zone « Amérique latine et Caraïbes » devrait enregistrer en 2016 un recul de son PIB de 0,5 %. Le retour à des valeurs positives est attendu pour 2017 avec une croissance de 1,5 %. Les pays d'Amérique centrale et le Mexique s'en sortent mieux que l'Amérique latine.

La zone euro face à une croissance potentielle toujours faible

La zone euro est toujours confrontée aux stigmates des crises de 2008/2009 et de 2012. Le poids des endettements privés et publics se fait toujours sentir. La croissance potentielle est faible en raison de la faible progression de la population, du sous-investissement et de l'ampleur du chômage qui aboutit à une érosion des compétences.

Le FMI optimiste pour le Royaume-Uni

Le FMI fait fi des menaces qui planent sur le Royaume-Uni. Il parie sur une croissance de 1,9 et de 2,2 % respectivement en 2016 et 2017. Certes, elle serait en retrait par rapport à ces dernières années mais resterait supérieure à celle du vieux continent. La progression de la demande privée devrait compenser la chute des investissements provoquée par les incertitudes liées au référendum du 23 juin sur le maintien du Royaume-Uni au sein de l'Union européenne.

La Russie, fin de tunnel programmée

La croissance russe devrait être négative en 2016 (-1,8 %). Les embargos amplifient la récession générée par la baisse du prix du pétrole. Le FMI souligne que les problèmes structurels pèsent sur l'activité en Russie. Une amélioration pourrait intervenir en 2017 surtout si les cours du pétrole s'affermisssent.

L'Afrique sub-saharienne subit de plein fouet la baisse des cours des matières premières

En 2016, la croissance de l'Afrique sub-saharienne ne devrait pas dépasser 3 % en recul de 0,5 point par rapport à 2015 et inférieur de 1,3 point aux prévisions d'octobre dernier. En 2017, une accélération est espérée avec une croissance de 4 %. Les pays importateurs de pétrole n'ont pas dégagé une croissance suffisante pour compenser la perte d'activité enregistrée par les pays producteurs.

Un commerce international mal orienté

Le ralentissement de la Chine, les récessions du Brésil et de la Russie ainsi que les difficultés des pays producteurs de pétrole ont contribué à la moindre progression, l'année dernière, du commerce international. Le volume du commerce de biens et services a augmenté de 2,8 % en 2015 soit moins vite que le PIB mondial. En 2016, le FMI prévoit une hausse de 3,1 %. Une accélération est attendue en 2017 avec un taux de 3,8 %. En valeur, le commerce international a diminué en 2015. Il devrait se stabiliser cette année.

La baisse des matières premières et du pétrole a-t-elle coûté plus qu'elle n'a rapporté ?

Contrairement à certaines prévisions, les pertes des pays exportateurs de pétrole ont été plus élevées et plus concentrées que les gains des pays importateurs. Les pays

exportateurs ont été contraints de réduire leurs investissements de manière très rapide. La consommation des pays concernés s'est étiolée. Chez les pays importateurs, il y a eu un effet indéniable mais plus faible qu'escompté. Plusieurs facteurs ont atténué l'impact de la baisse des cours du pétrole. Au moment de la chute en 2014, de nombreux pays avancés étaient en creux de cycle économique. L'effet d'entraînement du krach pétrolier a donc été moindre qu'en 1986 où l'économie repartait. En outre, à la différence des autres krachs pétroliers, la baisse des cours ne s'est pas accompagnée d'une réduction des taux d'intérêt par les banques centrales, ces derniers étant déjà à des taux plancher. Par ailleurs, la sensibilité des pays avancés au prix du pétrole est de plus en plus faible en raison de la désindustrialisation et de l'amélioration de l'intensité énergétique. Les Etats-Unis qui auparavant profitaient pleinement des baisses du prix du pétrole sont aujourd'hui touchés en tant que producteur. Les Etats-Unis sont confrontés à une chute des investissements et des profits dans le secteur énergétique qui se répercute sur l'ensemble de l'économie.

Les finances publiques coincées entre Bruxelles et les élections

Le Gouvernement a présenté le 13 avril son programme de stabilité budgétaire pour 2016 et 2017. Le Ministre de l'Economie a confirmé que la France respecterait ses engagements en abaissant, en 2017, le déficit budgétaire à 2,7 % du PIB. Grâce au surcroît de croissance généré par la baisse du prix du pétrole et surtout à la diminution des taux d'intérêt, les déficits publics ont été de 3,5 % du PIB quand les pouvoirs publics avaient prévu un solde de -3,7 %.

Pour 2016, le déficit public devrait être de 3,3 % du PIB, soit un taux supérieur à la moyenne de la zone euro. Malgré le bon résultat de 2015, le Gouvernement n'a pas pris le risque de rehausser ses projections pour 2016 et 2017. Les pouvoirs publics auraient pu en conservant un objectif de réduction du déficit public de 0,5 point cette année, tel qu'il était prévu en loi de finances initiales descendre sous la barre des 3 % du PIB dès 2016. Ils ont préféré abaisser l'objectif de réduction à 0,2 point et conserver le calendrier initial.

Pour 2016 et 2017, le Gouvernement doit faire face à la faible inflation qui diminue mécaniquement le volume des recettes et à un possible ralentissement de l'économie. Il a retenu un taux de croissance de 1,5 % qui est au-dessus des prévisions de la grande majorité des instituts économiques. Le FMI table ainsi sur une croissance de 1,1 %. Un écart de 0,4 point pourrait provoquer une augmentation du déficit de 3 à 4 milliards d'euros.

Pour tenir compte de la faible inflation, le gouvernement devra réaliser, d'ici la fin de l'année, 4 milliards d'euros d'économie. 3 milliards d'euros de dépenses nouvelles ont été, par ailleurs, décidées nécessitant des arbitrages et des redéploiements. Les dépenses supplémentaires liées à l'effort de sécurité et de défense ainsi que l'augmentation de l'indice de la fonction publique devront être financés. Il faudra également ajouter les mesures en faveur des jeunes. Le Gouvernement ne pourra pas, par ailleurs, cette année, compter sur la baisse des taux d'intérêt qui avait

permis en 2015 de réduire la facture du service de la dette de quelques milliards d'euros.

Avec le rapprochement des élections, les revendications corporatistes devraient se multiplier et déboucher sur une augmentation des dépenses. Le prochain Gouvernement sera, comme il est de tradition, amené à payer quelques factures impayées...

La France se maintient sur la crête des 10 % de chômeurs

Si les chiffres de Pôle Emploi demeurent, sauf mois exceptionnel, mal orientés, ceux du chômage calculés par le Ministère de l'emploi en ayant recours, à la définition du Bureau International du Travail, traduisent, en revanche, une légère amélioration. Ainsi, au 4^{ème} trimestre 2015, le taux de chômage a reculé de 0,1 point pour s'établir à 10 %. Le nombre de chômeurs a reculé en trois mois de 47 000 et s'élevait à 2 860 000. Sur un an, le chômage est également en baisse de 0,1 point. En 2015, l'emploi total s'est accru de 0,6 % mais l'industrie et la construction ont encore enregistré des destructions d'emploi. Le nombre d'emploi a diminué de 1,2 % dans l'industrie (contre 1,3 % en 2014) et de 2,6 % dans la construction (contre 3,4 % en 2014).

LE COIN DE LA CONJONCTURE

L'Empire du Milieu a adopté Keynes

En Chine, au fil des mois, la croissance poursuit son ralentissement. Le taux de croissance a été de 6,5 % au premier trimestre contre 6,8 % au dernier trimestre de l'année dernière. Ce taux constitue le point bas de la fourchette de croissance retenue par les autorités. De ce fait, elles ont décidé « afin de promouvoir un développement harmonieux du pays », de mettre en œuvre une politique monétaire et budgétaire plus proactive.

Le recours à une politique monétaire accommodante n'est pas sans poser quelques problèmes. En effet, le taux d'endettement des entreprises et des collectivités commence à devenir un sujet de préoccupation. Il a dépassé 200 % du PIB à la fin de l'année 2015.

A défaut de pouvoir jouer sur le volant monétaire, le Gouvernement central entend s'appuyer sur la politique budgétaire. Cette réorientation s'impose d'autant plus que la croissance de l'investissement des collectivités locales tend à diminuer. Afin de contrecarrer ce mouvement, l'Etat a autorisé les collectivités locales à vendre leurs terrains. Elles bénéficient de plus d'un allègement de la charge d'intérêts sur prêts grâce à des renégociations de crédits. Par ailleurs, les pouvoirs publics prévoient de développer des financements de projets d'infrastructures en recourant à des partenariats publics-privés ou en demandant le soutien des banques publiques d'investissement.

Au niveau des ménages, des mesures d'allégement de la fiscalité ont été approuvées afin de relancer la consommation. De leur côté, les entreprises seront soumises progressivement à la TVA qui remplacera certaines taxes sur le chiffre d'affaires et la production.

Du fait de cette politique, le déficit budgétaire passerait officiellement de 1,5 à 3 % du PIB de 2012 à 2016. Les dépenses sont en fortes augmentation ces deux dernières années, + 15 % quand les recettes ne progressent que de 8 % par an. Le FMI considère que les déficits publics en y incluant les régimes sociaux et les collectivités locales atteindraient 8 % du PIB. Dans ces conditions, la dette publique progresse. Celle du Gouvernement central s'élèverait à 20 % du PIB en 2016 contre 18 % en 2015. Elle pourrait atteindre 22 % en 2017. La dette des collectivités locales est passée de 20 % en 2007 à 38 % du PIB en 2015.

Le risque souverain chinois reste très bon du fait du niveau mesuré de l'endettement qui est essentiellement financé en interne et de la détention d'un large portefeuille d'actifs comprenant les réserves de change. Ces dernières demeurent plus que conséquentes même si elles sont en légère baisse (2 988 milliards de dollars en 2016 contre 3 330 milliards de dollars en 2015).

La deuxième mondialisation est-elle finie ?

Depuis la première révolution industrielle, à la fin du 18^{ème} siècle, l'économie a connu deux grandes phases de mondialisation, la première entre 1870 et 1914 et la seconde entre 1989 et maintenant. La première avait été rendue possible par le développement du chemin de fer et des navires à vapeur. Elle s'était accompagnée de conquêtes coloniales censées permettre l'approvisionnement des métropoles en matières premières. Au-delà de la constitution des différents empires, les échanges entre pays dits avancés avaient également durant cette période augmenté. La première guerre mondiale mit un terme à cette internationalisation de l'économie. Malgré la reprise économique des années 1919 - 1929, il faudra attendre le début des années 70 pour dépasser le niveau de 1913. Avec la réouverture de la Chine au monde à partir de 1978, avec la chute du mur de Berlin en 1989, le commerce international a connu une croissance sans précédent jusqu'en 2009. Après la seconde guerre mondiale, les accords commerciaux (GATT puis OMC) ont conduit à libéraliser les échanges. La mise en place d'unions douanières a également contribué à la progression des exportations et des importations. A partir de 2009, le commerce international stagne voire diminue en valeur, en partie en raison des fluctuations monétaires et de l'évolution du cours des matières premières. Mais, même en volume, la progression des échanges est beaucoup plus lente qu'auparavant. Elle est désormais inférieure à celle du PIB.

La moindre croissance du commerce international ne serait pas que conjoncturelle. Certes, la crise en Russie et au Brésil ainsi que l'impact des prix pétroliers sur les pays producteurs expliquent sa faible croissance mais des facteurs structurels y contribuent également. L'économie se tertiarise de plus en plus. Les échanges de services progressent nettement plus vite que ceux de marchandises. Plus les pays s'enrichissent, plus ils consomment de services ; plus une population vieillit, plus elle

consomme également de services. La Chine participe pleinement à ce mouvement en réorientant son économie vers la demande intérieure.

Les derniers résultats du commerce international confirment cette tendance de fond. Ainsi, en 2015, en valeur, le commerce de marchandises a enregistré une baisse de 13 % pour s'établir à 16 500 milliards de dollars contre 19 000 milliards de dollars en 2014. Le recul des importations et des exportations chinoises a également pesé sur ce résultat. De son côté, le commerce mondial des services commerciaux a connu une contraction de 6,4 % à 4 700 milliards de dollars. La baisse est forte pour les services liés aux transports. En volume, le commerce international a cru de 2,8 % en 2015 soit un peu moins que la croissance de l'économie mondiale quand, en règle générale, elle est supérieure.

Les exportations de l'Amérique du Nord ont été inférieures aux attentes du fait de l'appréciation du dollar quand les expéditions en provenance des régions exportatrices de pétrole (Afrique, Moyen-Orient et Communauté d'États indépendants) ont été plus importantes. Ces pays ont tenté, en vendant plus de pétrole, de compenser les pertes générées par la contraction des cours.

Les importations de l'Europe ont été plus fortes que prévu en raison de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, amélioration générée par la baisse des cours du pétrole. Dans le même temps, les régions productrices de pétrole ont diminué leurs importations. L'Amérique du Sud et l'Amérique centrale en 2015 ont moins importé du fait des graves difficultés auxquelles sont confrontés certains pays des zones concernées (Brésil Venezuela en particulier).

Le ralentissement des pays émergents d'Asie est net. Si en 2013, la contribution de l'Asie à l'augmentation de 2,3 % du volume des importations mondiales de marchandises était de 1,6 point, soit 73 % de la croissance des importations mondiales, en 2015, la contribution de la région à l'augmentation des importations mondiales de 2,6 % n'a été que de 0,6 point, soit 23 % de leur croissance. En revanche, l'Europe qui reste le premier centre commercial mondial a contribué positivement à la croissance des échanges internationaux. Sur les 2,6 % de hausse des importations, l'Europe en a apporté 1,5 point soit 59 % de la croissance totale. En 2012 et 2014, l'Europe contribuait négativement à la croissance du commerce mondial pour respectivement -0,7 % et -0,1 %.

Du fait du maintien d'un niveau correct de croissance et de l'appréciation du dollar, les importations vers les États-Unis ont soutenu la croissance des échanges. La contribution a été positive de 1,1 %.

L'Organisation Mondiale du Commerce prévoit pour cette année une croissance de 2,8 % du commerce mondial identique à celle de 2015. Pour 2017, il estime que cette croissance pourrait atteindre 3,6 % compte tenu de l'amélioration de la situation économique au sein de plusieurs pays émergents. Ces taux de croissance seraient supérieurs à ceux du PIB (2,4 % en 2016 et 2,7 % en 2017). Les exportations des pays développés et celles des pays en développement devraient croître à peu près au même rythme en 2016, de 2,9 % pour les premiers et de 2,8 % pour les seconds.

Cette année, l'Asie devrait être la région où la croissance des exportations sera la plus forte, à 3,4 %, suivie par l'Amérique du Nord et l'Europe, à 3,1 % chacune. L'Amérique du Nord devrait voir ses importations augmenter de 4,1 % cette année, tandis que les importations de l'Asie et de l'Europe devraient enregistrer une croissance de 3,2 %.

L'OMC considère que compte tenu des prévisions économiques revues à la baisse pour la croissance, le commerce international pourrait suivre le même mouvement.

Etre un DOM au sein de la République Française, ce n'est pas tous les jours facile

Samedi 16 avril 2016, cela fait 70 ans que la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane sont devenues des départements d'outre-mer. 70 ans après, tous les retards n'ont pas été comblés en particulier en ce qui concerne les infrastructures, le logement, la pauvreté, l'illettrisme, la mortalité infantile... Le chômage constitue, par ailleurs, une plaie pour les DOM. Le taux de chômage des jeunes qui peut atteindre 60 % est une source de précarité et d'insécurité. Les DOM n'ont pas réussi à trouver un modèle de développement harmonieux et indépendant de la métropole.

La France dispose de cinq départements ultramarins, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion et Mayotte. 2,1 millions de Français vivent dans ces départements (400 000 en Guadeloupe, 378 000 en Martinique, 254 000 en Guyane, 843 000 à la Réunion et 227 000 à Mayotte). La population des DOM représente 3,2 % de la population française.

Le PIB des DOM s'élève à moins de 38 milliards d'euros ce qui représente 1,8 % du PIB français. Le PIB par habitant des DOM représente entre 58 et 65 % du niveau national. Les DOM avec les COM offrent à la France la fierté d'avoir le deuxième plus grand espace maritime du monde après les Etats-Unis. Cela permet aussi à la France d'être présente dans les Amériques et dans le Pacifique. Du fait d'un tropisme centralisateur, les pouvoirs publics éprouvent les pires difficultés à mettre en place des cadres favorables à une expansion régionalisée des DOM. Si la structure départementale permet d'accéder à l'ensemble des prestations sociales nationales, elle peut constituer une pesanteur pour les échanges et pour la mise en place de stratégies de coopération régionale. En étant membre de l'Union européenne, les DOM bénéficient du marché unique, avantage qui peut devenir un inconvénient du fait de la forte dépendance aux importations européennes. La stagnation démographique avec en outre une immigration des étudiants et des jeunes actifs vers la métropole fragilise leur économie.

Les départements d'outre-mer doivent faire face à plusieurs contraintes : l'insularité, la petite taille de leur marché intérieure, l'éloignement de la métropole, la concurrence de pays voisins aux coûts moins élevés.... En raison des coûts de transports et des mécanismes de distribution, les prix sont, par ailleurs, plus élevés dans les DOM qu'en métropole.

Néanmoins, de 1999 à 2009, certains départements d'outre-mer ont bénéficié d'une forte croissance. Ce fut le cas à la Réunion et en Guyane avec un taux de croissance entre 1999 et 2009 de respectivement 3,9 et 3,8 % (la croissance de la Guyane est intimement liée aux activités spatiales). Sur la même période, la croissance a été de 2,5 % en Guadeloupe et de 1,5 % en Martinique quand le taux de croissance était de 1,4 % pour l'ensemble de la France. La progression du PIB par habitant est moins importante sur la période surtout pour la Martinique et la Guadeloupe. Les DOM ont été particulièrement touchés par la crise de 2009, à laquelle il faut ajouter les grands mouvements sociaux contre la vie chère. Depuis 2010, la croissance demeure fragile. Le retour des touristes est lent.

La croissance dans les DOM reste essentiellement tirée par la consommation. En revanche, le poids des exportations y est faible quand celui des importations est très élevé. L'investissement y est supérieur à celui constaté en métropole du fait non pas des ménages mais des entreprises financières qui recourent aux dispositifs fiscaux incitatifs. En Guadeloupe comme en Martinique, les activités de service se développent assez vivement. Il s'agit en particulier des services aux entreprises et de ceux à la personne. Du fait d'un niveau de formation élevée et d'un cadre juridique stable, des entreprises innovantes se créent ou s'installent en Guadeloupe et en Martinique en espérant rayonner sur toutes les Caraïbes.

Le rôle des administrations publiques dans les économies des DOM est important. Les transferts de l'Etat vers la Martinique atteignent 21 % du PIB et 25 % en Guadeloupe. Ils s'élèvent à plus de 37 % en Guyane. Du fait de la contrainte financière, l'Etat tente de réduire ses transferts et ses dépenses de personnel ce qui n'est pas sans poser des problèmes pour les collectivités locales.

La question des prix des biens et des services est, dans les DOM, toujours très sensible. Ainsi, selon une étude de l'INSEE du 14 avril dernier, les prix sont, en moyenne, 12 % plus élevés en Martinique ou en Guadeloupe qu'en métropole. Cet écart prend en compte les différences de consommation entre les DOM et la métropole. Depuis 1985, les écarts de prix sont constants dans les Antilles. La différence de prix est très nette pour les produits alimentaires (22,6 % pour la Martinique, 19,6 % pour la Guadeloupe, 19,2 % pour la Guyane, 16,6 % pour la Réunion). Se soigner coûte également plus cher, 17 % de plus dans les Antilles – Guyane, 15 % de plus à la Réunion. A la différence des continentaux, les ultramarins n'ont pas bénéficié de formules low-cost pour la téléphonie ou Internet. En revanche, les prix sont moins élevés pour l'entretien des voitures. En ce qui concerne le logement, l'INSEE ne constate pas d'écarts significatifs. Néanmoins, l'accès au logement est compliqué au niveau des grandes agglomérations. La présence de nombreux fonctionnaires métropolitains travaillant au sein des services publics et bénéficiant de primes d'éloignement, contribue à l'augmentation du prix de logement. Les loyers sont ainsi en Guadeloupe 20 % plus élevés que sur le continent. Pour la Martinique, l'écart est de 10 %.

L'emploi constitue également un des problèmes clefs des DOM, en particulier aux Antilles. 261 000 personnes sont inscrites dans les Pôles Emploi des DOM. Le taux de chômage est de 23 % en Martinique, de 26 % en Guadeloupe, de 21 % en

Guyane contre 10 % en France. Dans les Antilles, plus d'un jeune sur deux est au chômage quand ce ratio est de un sur quatre en France.

Des signes encourageants se font jour mais ils restent modestes. Le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 2 % en un an en Guadeloupe. Sur la Martinique, la baisse a été de 2,3 %.

La montée des inégalités remet, par ailleurs, en cause la cohésion sociale. Si l'écart entre les 10 % les plus riches et les plus pauvres est de 3,6 en France, ce ratio atteint 6,7 en Guadeloupe, 7 en Martinique, 10,7 en Guyane et 5,4 à la Réunion. Le taux de pauvreté (selon le mode de calcul national) est dans les DOM sensiblement plus élevé que dans l'ensemble de la France (46 % en Guadeloupe, 38 % en Martinique, 49 % à la Réunion et 50 % en Guyane contre 13,2 % en France).

Les statistiques de cet article proviennent de l'INSEE, de l'IEDOM et du Ministère de l'Outre-Mer.

LE COIN DES TENDANCES

L'obsolescence commerciale avant l'obsolescence programmée

Du fait d'une concurrence accrue et d'une tendance au vite vu, vite consommé, vite jeté, les cycles de vie des produits tendent à se raccourcir. Dans de nombreux, les distributeurs sont contraints d'accélérer le renouvellement de leur offre afin de s'adapter à cette exigence de changement continu. Certes, les modifications s'effectuent au fil de l'eau et sont programmées dès la conception initiale des produits. Les versions se succèdent de manière rapide sans pour autant amener de réelles ruptures. Les secteurs de l'information et de la télécommunication ont imposé leur rythme de vie aux autres secteurs d'activité. Apple se doit d'annoncer, deux fois par an, des nouveautés afin de prouver sa supériorité face à Samsung. Des marques de vêtements comme Zara ont construit leur succès en raccourcissant la vie commerciale de leurs produits. Il n'y a plus deux saisons pour les habits, il y en a plusieurs par saison. Cela répond au besoin de changement des consommateurs. Par ailleurs, la personnalisation nécessite des séries limitées en volume et en temps. Les firmes automobiles sont contraintes de renouveler en permanence pour des raisons techniques et de marketing. Auparavant, un modèle pouvait durer douze ans avec une ou deux retouches intermédiaires. Aujourd'hui, cinq ou six ans constituent des durées de vie classiques. Par ailleurs, un constructeur généraliste proposait dans les années 80 quatre ou cinq gammes différentes (R5, R19, R20/30 et Espace pour Renault). Aujourd'hui, ils proposent plus de 10 gammes de véhicules comportant plus d'une centaine de modèles.

Economie circulaire, combien de légions ?

La notion d'économie circulaire a été introduite dans le droit français par la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. Elle couvre les processus de production et de consommation ayant comme objectif de dépasser le

modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter. L'objectif de l'économie de circulaire est de limiter autant que possible tous les déchets tant durant la production que durant la consommation. Les entrants doivent être dans leur intégralité utilisés et recyclés tout comme les produits commercialisés.

L'économie circulaire repose sur le principe du découplage de la hausse de la consommation des ressources et la croissance du PIB. Pour mesurer la circularité d'une économie, l'indicateur idéal est de mesurer l'empreinte environnementale liée à la consommation finale, qui regroupe l'ensemble des consommations de ressources et des impacts environnementaux associés, en prenant en compte le cycle de vie complet de chaque bien et service, de l'extraction des ressources à la fin de vie et cela à l'échelle mondiale. L'externalisation de la production dans les pays émergents est ainsi prise en compte.

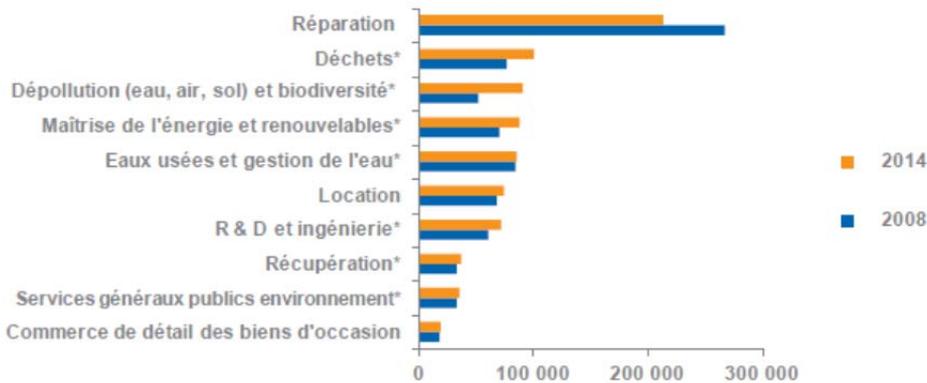
Si un Français consommait en moyenne environ 14 tonnes de matières par an durant les années 1990 et cela jusqu'à la crise de 2008, il n'en consomme plus que 12 tonnes en 2013. Ce résultat est la conséquence de la rupture économique intervenue en 2008/2009 s'accompagnant d'une rapide désindustrialisation et de la mise en place de process plus économes en matières premières. Les investissements développés ces dix dernières années commencent à porter leurs fruits.

Avec 14,4 kilogrammes de déchets par jour et par habitant en 2012, la France se situe au-dessus de la moyenne des pays de l'Union européenne. Les Allemands, les Britanniques et les Italiens produisent moins de déchets. La construction est responsable d'une grande partie des déchets, 70 % des déchets en France sont issus des activités de travaux publics et du bâtiment.

Un Français produit 1,3 kg de déchets ménagers par jour en 2012 contre 1,2 kg en 2004. En France, 60 % des déchets produits par les activités économiques ou les ménages sont valorisés, soit par recyclage de la matière, soit par incinération/récupération d'énergie. Ce ratio est très supérieur à la moyenne européenne (46 % en 2012) mais en deçà des performances allemandes (76 %) ou danoises (70 %). En 2013, 20 % des déchets municipaux sont recyclés, 32 % sont incinérés avec valorisation énergétique et 17 % font l'objet d'une valorisation organique par compostage ou méthanisation. 30 % des déchets qui sont mis en décharge ou incinérés sans valorisation énergétique. Ce taux s'est nettement réduit depuis 1995 où il atteignait 55 %. Les pays du nord de l'Europe valorisent plus de 90 % de leurs déchets municipaux

Les emplois liés à l'économie circulaire tendent à s'accroître même si le classement des emplois peut porter à débat. Les emplois dits circulaires étaient évalués en 2014 à près de 800 000 (Emplois en équivalent Temps Plein), soit plus de 3 % de l'emploi global. Plus de la moitié est employée par les éco-activités, le reste par la réparation, la location et le marché de l'occasion.

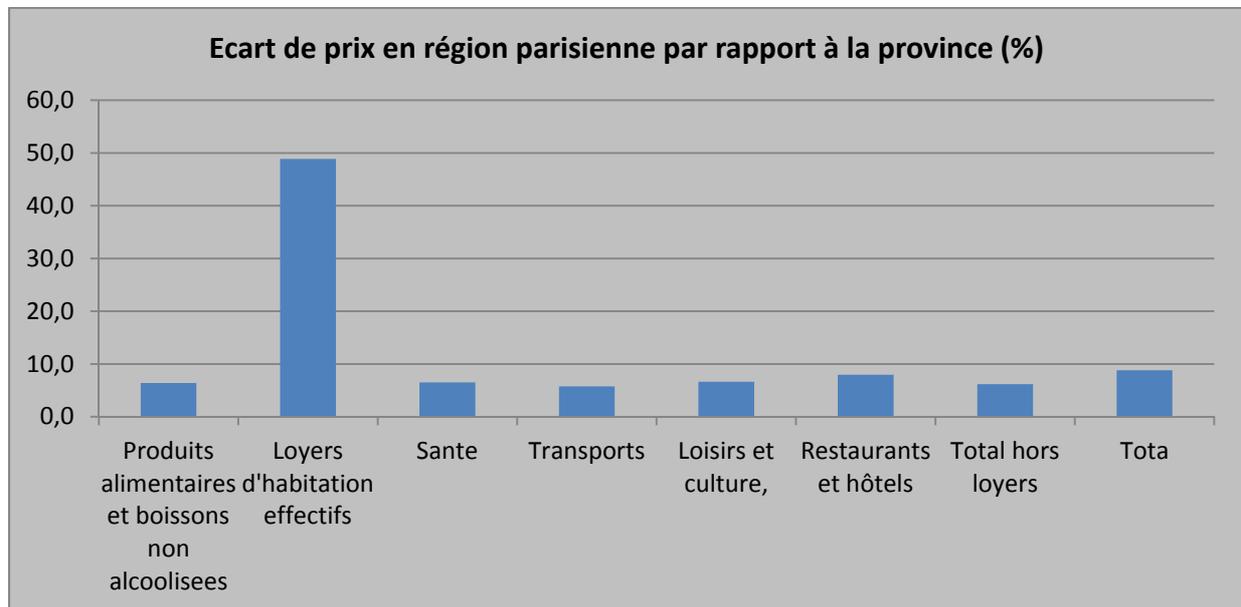
Emploi dans l'économie circulaire, en milliers d'équivalents temps plein, 2008-2014



Le secteur de la réparation est le plus gros pourvoyeur d'emploi de l'économie circulaire, avec plus de 200 000 ETP, soit un quart des actifs. La réparation automobile y occupe une place centrale, soit un emploi sur deux. L'emploi y a néanmoins baissé parallèlement à la baisse des ventes d'automobiles depuis 2008, et ce d'autant que la fiabilité croissante des véhicules aurait allongé la période entre deux entretiens.

LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

La très chère capitale



Sources : INSEE et Cercle de l'Épargne

Sans surprise, les prix de nombreux biens et services sont supérieurs en Région parisienne qu'en Province. L'écart est de 8,8 % pour l'ensemble du panier INSEE. Il est de 6,2 % quand les loyers ne sont pas pris en compte. Le coût du foncier explique une grande partie de l'écart. En effet, il renchérit à la fois le coût du logement mais aussi celui des services (santé, loisirs...).

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 17 avril

A Doha, réunion des pays producteurs de pétrole

Réunion du FMI et de la Banque Mondiale

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **l'évolution du prix des maisons** du mois d'avril.

Lundi 18 avril

En **Allemagne**, la **Bundesbank** publiera **son rapport mensuel** du mois d'avril.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **l'indice NAHB du marché immobilier** du mois d'avril.

Mardi 19 avril

Au **Japon**, **l'indice de l'industrie tertiaire** du mois de février sera publié.

Pour la **zone euro**, **les résultats de la balance des paiements courants** du mois de février seront connus. **L'enquête ZEW sur le sentiment économique** du mois d'avril sera rendue publique.

En **Allemagne**, **les enquêtes ZEW sur la situation économique et sur la situation courante** seront publiées.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les mises en chantier et les permis de construire** du mois de mars. Ces deux données pourraient être en très légère hausse. **L'indice Redbook** du mois d'avril sera publié.

Au **Japon**, il faudra regarder **les résultats de la balance commerciale** du mois de mars. Les importations pourraient être en très forte baisse prouvant un net ralentissement de l'économie.

Mercredi 20 avril

En **Chine**, sera publié **l'indice des indicateurs avancés** du mois de décembre.

En **Allemagne**, il faudra regarder **l'indice des prix à la production** du mois de mars.

Au **Royaume-Uni**, **le taux de chômage** du mois de mars sera connu ainsi que l'évolution des salaires. Le taux de chômage resterait à 5,1 %.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les ventes de maisons neuves et celles de maisons existantes** pour le mois de mars. **L'Agence Internationale de l'Energie** publiera **les variations de stock de pétrole brut** au 15 avril.

Jeudi 21 avril

Au **Japon**, sera publié **l'indice de la production** du mois de février

En **Espagne**, il faudra regarder **l'enquête sur le chômage** du 1^{er} trimestre 2016.

En **France**, il faudra suivre **le climat des affaires** du mois d'avril. Il devrait être stable par rapport à mars à 101. L'INSEE publiera ses enquêtes de conjonctures.

Au **Royaume-Uni**, sera connu **le résultat des ventes de détail** du mois de mars.

La **Banque Centrale Européenne** se réunit avec à l'ordre du jour les taux directeurs.

Aux **Etats-Unis**, l'enquête de **la Fed de Philadelphie pour le secteur manufacturier** sera publiée. Seront également communiqués **les indicateurs avancés**.

Vendredi 22 avril

Au **Japon**, sera publié **l'indice PMI manufacturier –Nikkei** du mois d'avril.

En **Allemagne**, il faudra regarder **l'indice IFO estimation courante et les indices IFO – climat des affaires et IFO-perspectives** pour le mois d'avril.

L'indice Markit-PMI manufacturier sera publié **pour la France, l'Allemagne, la zone euro et les Etats-Unis**.

Les indices Markit-PMI des services et Composite seront communiqués **pour la France, l'Allemagne, la zone euro et les Etats-Unis**.

En **Italie**, il faudra suivre **les ventes de détail** du mois de mars.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **le décompte des forages pétroliers US Baker-Hughes**.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC